Liberté Égalité Fraternité
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble

commune de Murianette

ARRETE DU MAIRE DE MURIANETTE
35/2023

Arrêté de circulation
Ouverture de chambre FT pour tirage de câble – Rue Hector Berlioz

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre,

Le Maire de la commune de MURIANETTE

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande en date du 24 octobre 2023 de Sifort Cablex Telecom sis TSA 70011 – Chez Sogelink 69134 Dardilly cedex, en vue d'effectuer l'ouverture de chambre FT pour tirage de câble, rue Hector Berlioz,

Le Maire de Murianette

ARRETE

ARTICLE 1 : La société Sifort Cablex Telecom est autorisée à effectuer l'ouverture de chambre FT pour tirage de câble, rue Hector Berlioz, à partir 30 octobre 2023, pendant une durée de 30 jours. Les travaux dureront 1 jour.

ARTICLE 2 : La circulation de tous les véhicules sera alternée par la mise en place d'un alternat par feux tricolores. La vitesse sera limitée à 30km/h.
La circulation des cycles et piétons devra être maintenue, sécurisée et fluide. Une signalisation sera installée à cet effet. Un passage pour les piétons sera matérialisé.
Le stationnement de tous les véhicules sera interdit pendant la durée des travaux, sauf ceux nécessaires à la société Sifort Cablex Telecom.

ARTICLE 3 : La société Sifort Cablex Telecom prendra toutes les dispositions et mesures de protection utiles et veillera aux droits des riverains. Elle implantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur, pendant l'intervention du personnel. La signalisation sera à la charge de la société Sifort Cablex Telecom.

ARTICLE 4 : L'entreprise Sifort Cablex Telecom devra exécuter sans interruption les travaux faisant l'objet de la présente autorisation, comprenant la remise en état parfaite des parties de chaussée occupée.

ARTICLE 5 : Le Maire et les Adjoints sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 13 novembre 2023

Le Maire, Cédric GARCIN

DESTINATAIRES :
- Sifort Cablex Telecom
- Grenoble Alpes Métropole (services voirie et collecte)
- Mesdames et Messieurs les Adjoints
- Police municipale de Domène
- Gendarmerie de Domène

MAIRIE DE MURIANETTE 38420